

TARIFS DES RÉPARATIONS ET DES ÉCHANGES STANDARD

C 4 - C 4 F - C 4 D
— C 4 G - C 4 IX —

N° III (en vigueur à dater du 1^{er} Novembre 1932.)

(Ces tarifs annulent les précédents.)

1° TARIF DES RÉPARATIONS

28

CONDITIONS D'APPLICATION

Généralités.

I. — Les prix de ce Tarif ne comportent que la main-d'œuvre de remise en état des organes, sans fournitures. Les pièces détachées sont facturées à part, suivant le Tarif des pièces détachées en vigueur.

II. — Le présent Tarif est appliqué à nos Usines ainsi que chez tous nos Concessionnaires et Agents.

Les réparations sont payables au comptant.

La responsabilité d'une opération incombe à celui de nos Représentants qui l'a effectuée.

III. — L'Usine ne prend aucun engagement de rigueur en ce qui concerne la durée des réparations, qui, en aucun cas, ne pourrait donner lieu à des dommages-intérêts d'aucune sorte.

IV. — Les prix indiqués au présent Tarif correspondent aux numéros de notre Catalogue général des Réparations.

Seuls, les prix des opérations mentionnées au présent tarif peuvent être exigés.

V. — Les prix du présent tarif ne sont applicables qu'à des organes normalement usés.

En cas d'accident, ils ne peuvent donner qu'une approximation.

Carrosserie.

Exceptionnellement, les prix indiqués au chapitre « Peinture » comprennent la fourniture des matières de peinture.

En ce qui concerne la carrosserie, il ne faut pas omettre de totaliser toutes les opérations de ferrage, tôlerie, sellerie, et peinture nécessaires à l'exécution du travail.

N°s	PRIX	N°s	PRIX	N°s	PRIX
1....	10 »	70....	5 »	134....	15 »
2....	10 »	71....	20 »	140....	20 »
3....	15 »	72....	50 »	141....	10 »
4....	5 »	80 (C4F,		142....	50 »
5....	20 »	C4G, C	20 »	145....	40 »
6....	15 »	81....	10 »	148....	60 »
7....	15 »	83....	10 »	149....	185 »
8....	10 »	84....	40 »	150....	15 »
13....	30 »	85....	15 »	151....	30 »
14....	130 »	86....	10 »	152....	35 »
15....	15 »	87 (C4).	40 »	153 (C4).	50 »
18....	95 »	90....	30 »	(C4F, C4G, C4IX)	60 »
19....	130 »	93 (C4).	20 »	154 (C4).	75 »
21....	40 »	95....	70 »	C4F, C4G, C4IX)	95 »
22....	110 »	96....	190 »	161....	80 »
23....	35 »	100....	40 »	162....	30 »
24....	480 »	101 (C4).	40 »	170....	15 »
25....	60 »	110....	20 »	171....	15 »
27....	225 »	111....	55 »	172....	5 »
28....	360 »	115....	65 »	180....	45 »
29....	660 »	116....	190 »	181....	10 »
32....	125 »	120 C4G, C4IX	40 »	190....	20 »
40....	25 »	121 C4, C4F	60 »	191....	15 »
41....	10 »	122....	15 »	192....	10 »
42....	15 »	123....	70 »	194....	15 »
43....	15 »	124....	100 »	200....	30 »
50....	15 »	125....	15 »	201....	15 »
51....	20 »	126....	10 »	202....	10 »
52....	10 »	127....	15 »	Av. thermostat	30 »
53....	10 »	128 (C4F,		210....	30 »
54....	10 »	C4G, C4IX.	10 »	211....	40 »
55....	5 »	130....	65 »	212....	15 »
60....	20 »	131....	25 »	213....	20 »
61....	30 »	132....	30 »	214....	50 »
62....	10 »	133....	60 »	215....	40 »

N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX
220....	20 »	302....	15 »	373....	230 »
221....	10 »	303....	50 »	374....	25 »
230 (G4).	15 »	304....	20 »	375....	150 »
(G4F,G4G,G4IX)	10 »	305....	25 »	376....	50 »
231....	50 »	306....	25 »	377....	40 »
232....	15 »	307....	25 »	380....	40 »
233....	10 »	308....	15 »	381....	25 »
234....	30 »	309....	25 »	382....	25 »
235....	40 »	310....	70 »	383....	25 »
240....	10 »	311....	5 »	384....	180 »
241....	10 »	312....	15 »	400....	15 »
242....	40 »	313....	30 »	401....	5 »
243....	10 »	314....	60 »	402....	10 »
250....	5 »	315....	50 »	403....	5 »
251....	15 »	316....	50 »	404....	70 »
252....	40 »	317....	50 »	405....	90 »
253....	10 »	322....	50 »	406....	150 »
254....	30 »	323....	60 »	407....	220 »
255....	10 »	324....	25 »	408....	50 »
256....	15 »	325....	25 »	450....	100 »
257....	15 »	350....	50 »	451....	70 »
258....	10 »	351....	35 »	452....	50 »
259....	15 »	352....	50 »	453....	90 »
260....	10 »	353....	70 »	454....	980 »
270....	15 »	354....	10 »	455....	1.300 »
271....	10 »	355....	25 »	456....	1.400 »
280....	15 »	356....	20 »	457....	25 »
281....	10 »	357....	20 »	459....	120 »
282....	15 »	358 Torp.	325 »		
283....	10 »	G.I.	400 »		
300....	15 »	361 voir 161			
301....	40 »	372....	120 »		

2° TARIF DES ÉCHANGES STANDARD

CONDITIONS D'APPLICATION

I. — *Les prix indiqués dans ce chapitre représentent le remplacement d'une pièce ou d'un organe par une pièce ou par un organe de même type remis en état par l'Usine.*

Ces prix ne comportent aucun travail de pose et dépose, le prix de cette main-d'œuvre se trouve dans le tarif des Réparations.

Un organe ne peut être admis à l'Echange Standard que s'il est normalement usé et en état de fonctionnement. Exception faite pour le cas du moteur. Un prix spécial a été prévu pour l'Echange Standard d'un moteur dont le carter a été détérioré.

II. — *Les organes à échanger devront être adressés à notre service Pièces détachées, 175, rue du Président-Wilson, à Levallois-Perret, ou à l'une de nos succursales :*

- ANGERS, 48, rue de Brissac;
- BORDEAUX, 49, rue de Belleville;
- BOULOGNE-SUR-MER, 56, avenue de Paris;
- BREST, 16, rue Victor-Hugo;
- CAEN, 3 et 5, quai de Juillet;
- CAHORS, 111, boulevard Gambetta;
- CHOLET, 41, avenue Gambetta;
- CLERMONT-FERRAND, 38, avenue des Paulines;
- DIEPPE, 2, rue Thiers;
- EVREUX, 18, avenue du Maréchal Foch;
- LE HAVRE, 6, boulevard Foch;
- LISIEUX, 31, rue de Paris;
- LOUVIERS, Place d'Evreux;
- LYON, 35, rue de Marseille;
- NANTES, Rue Alfred-Riom;
- NIORT, 82, avenue Saint-Jean-d'Angély;
- STRASBOURG, 29, rue du Vieux-Marché-aux-Vins;
- TOULOUSE, 3 bis, faubourg Bonnefoy.

III. — *L'expédition des organes révisés sera faite contre remboursement de notre service « Pièces détachées » à Levallois ou de l'une de nos succursales ci-dessus. Les frais de port et de douane sont à la charge du client et l'emballage lui sera consigné jusqu'au retour au service expéditeur.*

Les organes révisés à nos Usines et expédiés comme Echanges Standard sont munis soit d'un bulletin de garantie, soit d'un certificat attestant que la révision a été effectuée par nos soins (dans ce cas, nos concessionnaires et agents ne sont responsables que des travaux de dépose et de pose de l'organe sur la voiture).

Les organes d'Echange Standard qui bénéficient de la garantie sont les suivants : moteur, embrayage, boîte de vitesses, pont arrière, essieu avant et boîtier de direction.

Ces organes sont garantis pendant un délai de six mois contre tous vices de matière ou défauts de construction.

La garantie ne peut s'étendre aux accidents provenant d'un manque de soin, d'un oubli, de l'inexpérience d'un conducteur ou d'une surcharge même passagère.

Les Usines font les plus expresses réserves sur l'application de la garantie dans le cas des moteurs standard si les recommandations qu'elles font pour la période de rodage n'ont pas été suivies.

Dans tous les cas la responsabilité du constructeur, même en cas d'accident de personnes ou de choses ayant pu résulter de vices ou défauts de construction est, de convention expresse, limitée strictement à l'échange gratuit des pièces reconnues défectueuses par les Services Techniques de ses Usines à l'exclusion formelle de tous les autres dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

Les pièces dont le remplacement gratuit est demandé devront être expédiées franco pour examen préalable. L'échange ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni participation quelconque du constructeur dans la main-d'œuvre nécessitée par le démontage et le remontage.

IV. — *Les prix appliqués seront ceux du tarif en vigueur au jour de l'Echange Standard.*

DESIGNATION	PRIX (EN USINE OU DANS nos succursales)
MOTEUR sans embrayage, ni carburateur, ni bobine, ni dynamo, ni distributeur, ni bougies	1.600 »
Echange avec carter crevé.....	3.000 »
VILEBREQUIN avec bielles et coussinets	350 »
BIELLE complète	30 »
EMBRAYAGE complet avec douille cou-lissante	150 »
BOITE DE VITESSES avec leviers et pédales, sans embrayage, ni démarreur (commande de servo-frein droite ou gauche, 4 cannelures ou 8 cannelures, avec ou sans frein sur différentiel)....	670 »
BOITIER DE DIRECTION avec support, sans levier, ni rotule	220 »
ESSIEU AV avec freins, moyeux, leviers et barre d'accouplement, sans barre de direction	900 »
PONT AR avec moyeux, tambours de freins, chapeaux de roues et plateau d'entraînement sur pignon d'attaque ..	1.100 »
SERVO-FREIN sans tube d'aspiration, ni tige de commande (commande droite ou gauche)	100 »
AVERTISSEUR C4, C4 F.	20 »
AVERTISSEUR klaxon de route.....	60 »
BATTERIE 90 ampères-heures.....	300 »
COMPTEUR Jaeger ou O. S.....	75 »
CONJONCTEUR-DISJONCTEUR	22 »
DEMARREUR C4, C4 D, C4 F, C4 IX..	150 »
DEMARREUR C4 G.	200 »
DYNAMO avec conjoncteur.....	200 »
ALLUMEUR R. B. ou S. E. V.	130 »
ESSUIE-GLACES	45 »
MONTRE O. S. ou Jaeger	75 »
RADIATEUR	(Voir tarif spécial)
BLOC RADIATEUR.....	(Voir tarif spécial)